



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial
Bureau de la coordination**

Affaire suivie par : Lionel GIMONT
Tél : 02 90 77 21 86
Mél : lionel.gimont@finistere.gouv.fr

Comité consultatif de la réserve naturelle nationale d'Iroise

Réunion du vendredi 15 février 2024 à 10h30

P.L. : un diaporama de présentation, le rapport d'activité et les documents budgétaires

Le comité consultatif de gestion de la réserve naturelle nationale d'Iroise s'est réuni à la sous-préfecture du Brest le 15 février 2024 sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe SETBON, sous-préfet de Brest.

.Excusés :

- M. Gilles MOUNIER, vice-président du Conseil départemental du Finistère
- M. Denis PALLUEL, maire d'Ouessant
- M. le président du Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins
- M. Gauthier SCHAAL, personnalité qualifiée
- M. Xavier DE KERARIOU, représentant des propriétaires de l'île de Litiri

Participaient à la réunion :

1 - Représentants des collectivités territoriales et leurs groupements

- M. Didier DELHALLE, maire de l'Île Molène
- M. Jean-Marc CORBEL, conseiller municipal de l'Île Molène
- M. Jean-Michel KEREBEL, adjoint au maire du Conquet
- M. Guillaume LETENDARD, technicien espaces naturels au conseil départemental du Finistère
- Mme Cloé PROVOST, chargée de mission au Parc naturel régional d'Armorique

2 - Représentants des administrations civiles et établissements publics

- Mme Diane SANCHEZ, secrétaire générale de la sous-préfecture de Brest
- Mme Carole DUVAL, chargée de mission, DREAL Bretagne
- Mme Myriam GUEGUEN, chargée de mission à l'unité « Environnement marin » à la DDTM/ DML
- M. Philippe LE NILIOT, directeur-adjoint du Parc naturel marin d'Iroise
- Mme Hélène MAHEO, conservatrice de la Réserve naturelle nationale d'Iroise
- Mme Cécile GICQUEL, coordinatrice de projets au Parc naturel marin d'Iroise
- Mme Isabelle GAY, Conservatoire du littoral
- M. Pierre MISKO, chargé de mission, Préfecture maritime de l'Atlantique
- M. Lionel GIMONT, cadre référent environnement, Préfecture du Finistère

3 - Représentants des propriétaires et des usagers

- M. Jérôme CLAISERGUE, association des plaisanciers du port du Conquet
- M. Jean-Marc TERRADE, Fédération française de canoé-kayak et des sports de pagaie

4 - Représentants des personnalités qualifiées et d'associations agréées ayant pour objet principal la protection des espaces naturels

- M. Bernard CADIOU, Bretagne vivante
- M. Loïc DELASSUS, Conservatoire botanique national de Brest
- M. Sami HASSANI, personnalité qualifiée
- M. Yves-Marie PAULET, personnalité qualifiée
- M. Christian KERBIRIOU, personnalité qualifiée

M. le sous-préfet ouvre la séance et, après un tour de table, rappelle l'ordre du jour de la réunion et donne la parole au gestionnaire de la réserve.

1 – RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 ET PROGRAMME D'ACTION 2024 (DOCUMENTS JOINTS)

A/ Rapport d'activité 2023

Le rapport d'activité présente les actions menées dans le périmètre de la réserve ainsi que quelques suivis, la réglementation étant pour la première fois appliquée en une année pleine.

=> Les espèces végétales remarquables :

Trois espèces particulièrement remarquables sont suivies dans la réserve :

- l'oseille des rochers dont la population se maintient à un faible niveau depuis 2016 avec seulement deux stations
- l'ophioglosse du Portugal, espèce de très petite taille, inféodée aux pelouses temporairement humides, dépressions rocheuses et microcuvettes, voit sa population régresser de 3 % par rapport à 2022 (vulnérabilité liée vraisemblablement à l'hygrométrie et les températures)
- l'isoète épineux : recensement triennal prévu en 2024, après une hausse du nombre de pieds en 2022
- à noter cette année : apparition du chou marin à Trielen.

=> La richesse des habitats d'intérêt communautaire :

On note que l'indicateur visuel de retournement des blocs est très bon avec 97 % de blocs non retournés à Quéménès

=> Les suivis ornithologiques (enjeux majeurs de la RNN) :

L'archipel est toujours d'importance nationale pour l'huîtrier-pie, le grand gravelot, le tourne-pierre à collier et le bécasseau violet. Dans le détail, on note :

- La grande variabilité interannuelle de la population d'espèces nicheuses de sterne même s'il semble que la reproduction ait assez bien fonctionné en 2023.
- Le niveau de la population d'huîtrier-pie, après une population la plus basse relevée depuis 10 ans, en 2022, atteint son effectif le plus haut depuis 2010. Concernant cette espèce, une étude sur son habitat se poursuit pour en comprendre l'utilisation par les oiseaux.
- Une légère baisse des effectifs d'océanite tempête (mais à resituer dans le contexte d'une hausse sur une période de 15 ans et alors que l'influenza aviaire ne semble pas avoir touché cette espèce). Cette baisse est également constatée dans le nombre d'oiseaux à l'envol limité à 1 sur 3 poussins nés. La majorité des échecs a lieu pendant l'incubation, ce qui laisse à penser que les parents ont abandonné leur nid, ce qui fait penser à une baisse de l'alimentation disponible, liée peut-être à une hausse de la température de l'eau : cette évolution induirait une évolution des espèces de plancton disponibles, les nouvelles intéressant moins les océanites.
- La hausse de celle du puffin des Anglais aurait un facteur en ce que les zones d'alimentation disponibles subsistent dans cette zone de front Ouessant.
- Après une augmentation des effectifs de cormoran huppé entre 2019 et 2022, c'est une baisse de 14 % qui est enregistrée. La colonie de Grands cormorans s'est déplacée entièrement vers l'île de Balaneg en deux ans, île moins exposée à la houle que Roc'h Hir qui abritait auparavant la colonie. Balaneg compte ainsi une population stabilisée de 70 couples nicheurs.
- L'indicateur de succès de la reproduction est moyen pour les goélands marin et argenté et l'océanite tempête.
- Une hausse importante (17%) de la population de grands gravelots.
- Les 2/3 des traquets motteux bretons ont présents dans l'archipel.
- De manière générale, concernant l'avifaune, il semble que la zone soit celle de l'eau la plus froide ce qui en fait une zone très favorable aux espèces mais il n'est pas encore possible de dire s'il s'agit de variations annuelles ou de tendances plus longues.

=> **Le suivi mammifères marins :**

La population de phoque gris, si elle est inférieure à celle de 2021, se concentre à 90 % sur Morgol et compte 235 individus l'hiver: le taux de croissance annuel reste cependant positif sur les 6 dernières années (+2,6 % en moyenne 2018-2023 contre +2,8 % en moyenne 2017-2022) et l'été 2023 a connu un record avec 245 phoques enregistrés en août et au moins 24 naissances en 2023. On observera que la hausse globale de la population, constatée sur tout le territoire national, ne s'explique pas par les seules naissances.

Il est envisageable d'assister à des naissances de veaux marins avec un groupe de 3 à 6 individus qui semble s'installer.

Un programme Eco-phoques Iroise débute en 2024 jusqu'en 2026 pour étudier les déplacements des phoques de l'archipel de Molène et de l'île de Sein. Ainsi 25 phoques gris et 4 veaux marins ont été équipés de balises GPS.

=> **Les missions de police et de contrôle :**

17 missions de surveillance et de contrôle en plus de la surveillance ordinaire lors des missions de gestion et des missions effectuées par l'OFB. 6 contrôles de la pêche à pied sont compris dans ce total : 60 pêcheurs contrôlés avec 14 infractions, dont une majorité pour des infractions à la réglementation de la pêche aux ormeaux.

La fréquentation est difficilement évaluable.

Il faut observer que la signalétique a pu être installée (36 panneaux signalant la « zone de tranquillité pour les oiseaux ») pour la saison 2023 et la sensibilisation se fait.

Deux signataires (contre six en 2022) de la charte autorisant la traversée de Balaneg pour la pêche à la crevette : une disposition de l'arrêté réglementant l'accès à la réserve prévoit toujours cette possibilité à laquelle sont attachés les locaux depuis la création de la réserve (et qui a fait l'objet d'une demande express de la commune de l'île Molène lors de la concertation pour l'extension de la réserve). Pour autant, aucun contact n'a été pris avec la conservatrice ce qui permet de penser qu'il n'y a pas eu de pêcheur cette année.

B/ Programme d'actions 2024

- opérations habituelles de gestion, suivis et police : un comptage par drone des cormorans et un suivi par télémétrie des faucons et traquet motteux sont prévus
- début d'étude de restauration de la maison de l'île Beniguet

M. le sous-préfet interroge les membres du comité sur le **rapport d'activité 2023 et le programme d'actions pour 2024, qui sont validés à l'unanimité.**

2 – EXÉCUTION DU BUDGET 2023 ET PROJET DE BUDGET 2024 (diaporama joint)

Hélène MAHEO présente le rapport d'exécution du budget 2023 et le projet de budget 2024.

Il est à noter que les dépenses de la réserve sont incluses dans le budget du Parc ce qui complique l'établissement d'un document budgétaire propre à la réserve : ainsi, certaines dépenses comme le carburant font l'objet d'une évaluation et non d'un relevé. Plusieurs reports de dépenses et des dépenses imprévues modifient le budget prévisionnel 2023 (une seule opération de débroussaillage au lieu de deux, la lutte contre la prédation des océanites par les chats est prise en compte dans une campagne à l'échelle de toutes les îles de l'Iroise, la subvention imprévue des fouilles archéologiques de Beniguet).

Le budget réalisé passe ainsi au total de 341 019€ prévus à 341 604€. Le budget 2024 est prévu à hauteur de 352 451€, soit environ 11 000€ de plus que le budget réalisé en 2023 : l'installation d'une caméra à Morgol y entre pour 58 740€, le remplacement du tracteur de Beniguet pour 40 000€, la communication en hausse de 10 000€ environ pour la réalisation d'un film découverte/valorisation de la Réserve, le débroussaillage pour 13 000€ et les travaux d'installation de la nouvelle signalétique pour 25 000€.

M. le sous-préfet interroge les membre du comité sur le **rapport d'exécution du budget 2023 et le projet de budget 2024, qui sont validés à l'unanimité.**

3 – QUESTIONS DIVERSES

1/ Suivi des oiseaux

Philippe LE NILIOT fait part des débats internes au Parc naturel marin d'Iroise sur les priorités en matière de suivi d'oiseaux. Jusqu'ici, c'est l'océanite tempête qui fait l'objet d'une convention avec Bretagne vivante.

Cécile GICQUEL expose la complexité des circuits de financement internes à l'O.F.B. et la question du plafond d'emploi de même que l'impossibilité d'affecter des crédits Etat en titre II. Toutefois, il pourrait être intéressant de suivre également d'autres espèces et de répartir autrement donc l'effort de suivi, les opérations pouvant être très chronophages notamment les opérations de baguage des oiseaux. De même, le suivi des habitats serait intéressant.

Yves-Marie PAULET estime qu'il est important de poursuivre les séries statistiques «océanite tempête» afin de disposer d'un outil robuste, ces statistiques de la RNN Iroise étant uniques. D'autre part, l'intérêt de ces suivis dans une période de grand changement est encore plus marqué. Si autrefois, on pouvait parler d'un trésor de biodiversité à conserver, aujourd'hui on a des changements dans les espèces présentes.

Sami HASSANI comprend la question des moyens disponibles mais est convaincu de la nécessité de poursuivre les opérations engagées il y a une trentaine d'année.

Christian KERBIRIOU suggère de réfléchir à des solutions de financement innovantes impliquant des partenariats avec des acteurs privés, de manière à ne pas avoir à se poser cette question des priorités dans la période de bascule que traverse la biodiversité.

Bernard CADIOU évoque les 6 000 oiseaux bagués en 27 ans pour constituer le seul jeu de données de ce niveau à l'échelle Nord Atlantique, ce qui n'a pas de prix. Il pense aussi qu'il faudrait envisager des partenariats avec des laboratoires de recherche. M. le sous-préfet estime également intéressante la piste de financements partenariaux, illustrant cette possibilité par l'exemple de la restauration du fort du Conquet.

Cécile GICQUEL ajoute qu'il n'est pas possible d'augmenter le temps prévu dans la convention avec Bretagne vivante. M. le sous-préfet demande à évoquer ce sujet lors d'une réunion technique sur ce thème précis du financement des suivis.

2/ Demande de projet de tournage d'un film : autorisation demandée par M. Franck GICQUIAUD

M. GICQUIAUD demande l'autorisation de tourner un petit film dans l'archipel de Molène et notamment dans le périmètre de la réserve naturelle. Le gestionnaire de la réserve, qui a transmis la demande, a fait part de ses réserves et interrogations quant aux périodes envisagées, notamment au regard de la nidification, des méthodes employées et de la finalité de ce projet. Le conseil scientifique a également émis un avis défavorable au projet qui ne permet pas de valoriser la réserve, consistant surtout selon M. HASSANI, en une opération commerciale, et fait courir un risque certain de dérangement des espèces d'oiseaux protégés au sein de la réserve.

Ce projet ne semble donc pas concourir aux objectifs de la réserve ; il pourrait même les desservir en risquant d'engendrer un dérangement des oiseaux alors que les enjeux ornithologiques sont majeurs au sein de la réserve.

Les membres du comité consultatif partagent ces mêmes constats et formule par conséquent un **avis défavorable à la demande**.

3/ Le sujet des fouilles archéologiques à Beniguet

Philippe LE NILIOT annonce que des crédits ont été obtenus pour réaliser des travaux dans la bâtiment de l'île de Beniguet (circuit électrique et assainissement notamment). Ils pourraient durer jusqu'en 2028. Dans l'attente, il ne serait pas possible d'héberger les archéologues et les travaux prévus en archéologie seront suspendus. Il conviendra donc de trouver une solution pour sécuriser les travaux de fouille le temps des travaux.

Yves-Marie PAULET souligne l'importance de ces travaux de recherches qui ont une envergure internationale et la grande déception de la communauté scientifique devant l'impossibilité

de poursuivre. L'équipe de recherche a un rayonnement international et est demandée sur de nombreux sites, si les recherches sont interrompues, il est fort probable qu'elles ne puissent pas reprendre.

Jean-Marc TERRADE suggère un campement provisoire, possible selon lui à la période estivale, les kayakistes étant par ailleurs soucieux de la préservation et de l'amélioration des connaissances de ce type de site. Philippe LE NILIOT indique que les activités doivent respecter un caractère exemplaire.

M le sous-préfet demande à ce que les possibilités pour poursuivre ces recherches tout en préservant le site et la sécurité des chercheurs soient recherchées.

[Ajout post-réunion : par une note du 18 avril, le PNMI indique que :

- Deux cabinets d'architecte et une entreprise d'électricité se sont rendus sur l'île le 11 avril 2024 afin d'établir leurs devis. Les travaux indispensables seront initiés dès que possible.

- Les équipes d'archéologues ont été informés de cette évolution positive. Ils ont, quant à eux, rédigé une demande d'interventions archéologiques et géoarchéologiques sur l'île de Béniguet à l'attention de M le préfet. Certains éléments du dossier demandent encore quelques échanges avec les équipes du Parc concernant les opérations prévues (survol drone, sondages pédologiques, ...). Par ailleurs, il conviendra d'évoquer les conditions de remise en état du site avant l'hiver (rebouchage des zones prospectées). Afin d'éviter toute situation de tension avec les services de contrôle, les dispositions de l'arrêté préfectoral encadrant ses fouilles devront être les plus précises possible.

- Une convention écrite entre l'OFB et les équipes de recherche archéologique devra être établie concernant l'usage des locaux. Elle devra fixer un numerus clausus du nombre de personnes présentes sur l'île pour tenir compte à la fois des besoins des archéologues, des conditions sommaires d'accueil et des enjeux de protection.]

L'ordre du jour étant épuisé, M. le sous-préfet remercie les participants et lève la séance.

Le sous-préfet de Brest,

Jean-Philippe SETBON

